No 1 mai 2000

info

fauna•vs

Société valaisanne de biologie de la faune

Editorial

Fondée en octobre 1998, fauna•vs n'a pas chômé; vous en avez eu quelque écho au travers des médias. Maître Isengrin n'y est bien sûr pas pour rien. A tel point que la rumeur populaire - diable encore et toujours elle! - nous a rapidement rattrapés: «C'est clair, ils fondent une association qui se préoccupe de faune; quelques semaines plus tard, ils lâchent leurs loups, s'assurent vite une publicité tapageuse; et en plus ils se créent du boulot...». Allusions convenues, sous-entendus et amalgames faciles n'ont pas empêché fauna•vs de trouver sa «niche» au sein du paysage valaisan.

Concevoir un discours et tenir une ligne d'action cohérents, échafaudés sur une base factuelle, agir avec pragmatisme, c'est pour beaucoup un casse-tête au quotidien. L'action au sein de fauna•vs, votre comité est pourtant loin de la percevoir comme un âpre labeur: l'élan nous porte!

Nous, Valaisans, ne sommes pas plus anti-écologistes que les autres. Mais nous souffrons en tout cas d'une information biaisée et partisane en ce qui concerne les enjeux de la protection de la nature et de la faune sauvage. Ainsi, si passion et raison sont les maîtres mots de l'action de fauna•vs, celle-ci ne saurait négliger la communication. Fauna•vs croit non seulement à la nécessité immédiate, mais surtout aux bénéfices à long terme d'une information objective du public valaisan sur la faune du canton.

Fascinantes, les bêtes sauvages nous renvoient l'image de ces temps révolus où nous les cotoyions par nécessité, avec un mélange d'admiration et de crainte. C'était pour l'homme la nature immédiate. C'est un peu cette sauvagerie, source d'émotions si intenses, que nous devons veiller à préserver, elle qui évoque et évoquera à jamais, osons le croire, nos racines lointaines. N'est-ce pas le message essentiel que Robert Hainard, qui vient de nous quitter, nous a transmis?

Voici fauna•vs info, qui n'a d'autre désir que de prolonger encore cet élan.

Raphaël Arlettaz, président de fauna•vs

Boug-St-Pierre, avril 1994 ©R. Arlettaz

La chasse au chamois fait la fierté du nemrod valaisan. Aussi s'attendrait-on à ce que l'on voue un égard tout particulier à ce magnifique gibier de montagne. Pourtant, les règles de tir actuelles permettent de décimer périodiquement les effectifs de chamois vivant hors des réserves de chasse, de tirer presque tous les mâles avant leur maturité sociale, tout en surprotégeant les éterles qui composent non seulement une proportion importante de la population, mais subissent également une forte mortalité hivernale. S'appuyant sur les études les plus récentes, Reinhard Schnidrig, biologiste et chasseur, vice-président de fauna•vs, **propose un plan de chasse plus profitable... aux chasseurs.**

Le mécontentement croît chez les chasseurs, tout particulièrement dans le Haut-Valais et des voix, de plus en plus nombreuses, s'élèvent pour demander une modification de la chasse au chamois. Bien sûr, l'effectif des chamois valaisans reste stable, depuis des années aux alentours de 14'000 individus. Le nombre de chasseurs s'est également stabilisé autour de 2'500 patentes délivrées. Mais en réalité, 10'000 chamois vivent dans les réserves de chasse (environ 40% du territoire cantonal) et les chasseurs se concentrent sur 4'000 individus dont ils abattent les 3/4 chaque année. Ainsi, le chamois ne survit, dans les territoires ouverts à la chasse, que par une recolonisation régulière qui trouve sa source dans les réserves.

Si l'on se réfère à la structure sociale et à l'organisation spatiale naturelle des chamois, on ne peut guère parler d'exploitation durable. Les analyses des tableaux de chasse ont montré que 3/4 des boucs tirés ont moins de 5 ans. Ces résultats n'ont rien d'étonnant au vu du règlement actuel, qui permet à chaque chasseur de tirer 4 boucs. Cette forte pression de chasse sur les boucs étête la pyramide d'âge des mâles, au grand dam des chasseurs eux-mêmes qui rêveraient de trophées plus âgés et plus imposants. De surcroît, cette pratique viole la loi fédérale sur la chasse qui prévoit l'égalité des sexes, aussi devant le canon du fusil.

La carence en vieux boucs entraîne des conséquences que seule une étude *approfondie révèle.* Normalement, le rut se déroule en novembre et au début décembre. Durant ces 4-5 semaines, les boucs mûrs et âgés entrent en compétition pour obtenir les faveurs des femelles. L'absence de patriarches donne libre cours aux jeunes qui, faibles et inexpérimentés – soit encore peu au courant des règles de séduction – font interminablement la cour aux femelles. Et le rut se prolonge jusqu'en janvier, affaiblissant les animaux qui périront au coeur de l'hiver.

La Fédération des chasseurs valaisans a prêté une oreille attentive à ces critiques sur la chasse au chamois et mis sur pied un groupe de travail, sous la présidence de Luc Darbellay, pour élaborer des mesures correctives. Si ce groupe de travail a bien reconnu les problèmes les plus graves, les solutions proposées restent décevantes d'un point de vue strictement cynégétique. Il a été proposé à juste titre de mettre un frein au développement touristique excessif et à l'estivage croissant des ovins, concurrents des chamois sur les pâturages, mais, en matière de chasse, on propose de maintenir le statu quo, estimant que le plan de chasse n'a aucune influence sur le peuplement de chamois.

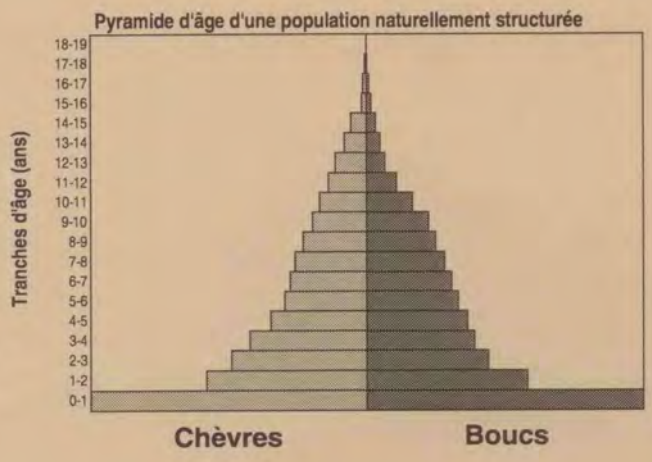

Pyramide d'âge d'une population de chamois naturellement structurée, c'est-à-dire non soumise à la chasse (données des Grisons). On note la prépondérance des classes jeunes: 52% des femelles ont moins de quatre ans, contre 66% des mâles. La mortalité annuelle est particulièrement sévère pour les jeunes cohortes (cabris et éterles).

Ce point de vue n'est pas tenable et il faut profiter des réflexions qui ont cours en vue de l'arrêté quinquennal 2001-2005 pour défendre quelques idées dans le cadre d'un exposé technique, fondé sur des données *scientifiques*.

La chasse est un moyen traditionnel d'exploitation durable d'une ressource naturelle. Mais elle est appelée à prendre en compte les connaissances écologiques et cynégétiques les plus récentes pour définir les modes de prélèvements effectués sur le gibier. En bref, en ce qui concerne la chasse au chamois en Valais, cela signifie:

- réduction globale de la pression de chasse;
- protection des boucs d'âge moyen (3-5 ans);
- augmentation de la pression de chasse sur les éterles les plus faibles.

En mettant en œuvre de telles mesures, on pourrait, à moyen terme, envisager de réduire les réserves de chasse du canton, tant en nombre qu'en surface, c'est-à-dire que l'on pourrait exploiter les intérêts d'une plus grande population de chamois. La chasse serait plus calme, le rut moins épuisant et les trophées plus imposants. Enfin, l'image des chasseurs en serait d''autant améliorée, ce qui n'est pas le moindre profit si l'on garde en mémoire que l'avenir du chamois, patrimoine collectif, ne dépend pas que des seuls chasseurs...

Reinhard Schnidrig-Petrig, Zermatt

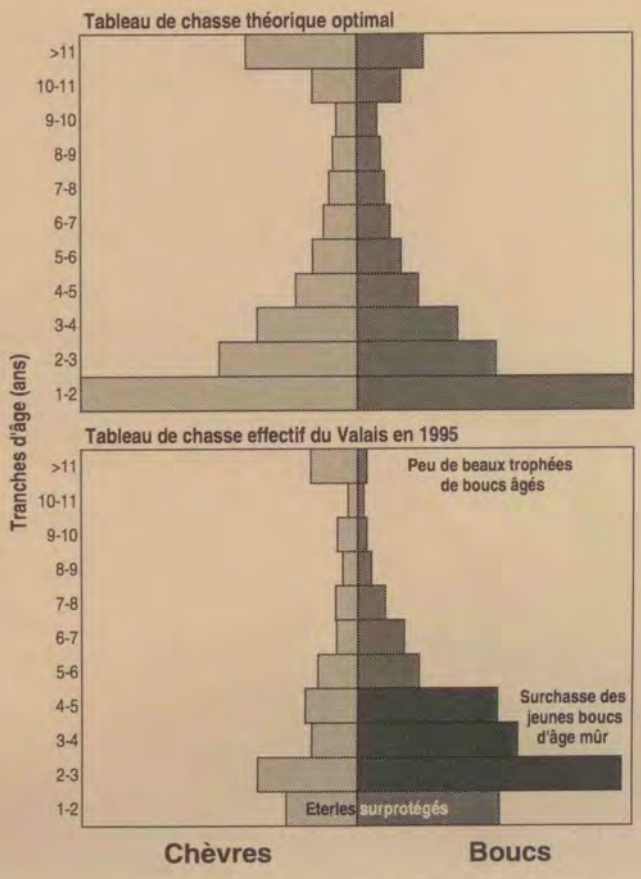

Une gestion cynégétique optimale d'une population de chamois – c'est-à-dire conforme aux principes de durabilité – passe par l'abattage d'environ un tiers de l'effectif annuel des éterles (jeunes chamois dans leur deuxième année d'existence ; catégorie 1-2 sur la figure) et le ménagement des classes d'âge moyen (catégories 2-3 à 9-10); ceci permet en retour une pression de chasse accrue sur les classes âgées (10 ans et au-delà) où un prélèvement de plus de 50% de l'effectif est possible. Le sex-ratio du tableau de chasse doit en outre être équilibré (50 mâles pour 50 femelles). Le tableau de chasse valaisan de 1995 s'écarte notablement de cet optimum. Les jeunes boucs sont trop chassés (2-3 à 4-5 ans). Seulement quelques mâles atteignent ainsi l'âge moyen, tandis que les vieux boucs (les plus beaux trophées) sont extrêmement rares. Les éterles (1-2) sont par contre trop peu chassés alors que ce sont eux qui endureront de toute façon la mortalité la plus élevée au cours de l'hiver suivant la chasse. Les cabris, protégés, ne sont pas représentés sur ces deux graphes. Le tableau de chasse de 1995 est le seul qui fournisse des observations vraiment objectives car tous les chamois tirés ont dû être présentés à un poste de police ou au garde-chasse cette année-là, pour la première fois en Valais; l'exercice sera répété en 2000.

Pour plus d'informations, se référer à l'ouvrage de Reinhard Schnidrig intitulé «Die Gemse». Des exemplaires peuvent être obtenus directement chez l'auteur à l'une des deux adresses suivantes: Postfach 123, 3920 Zermatt (tél/fax: 027 967 27 57); ou Tillerstrasse 6, 3005 Bern (tél/fax: 031 352 57 38). Prix, avec 10% de rabais pour les membres de fauna•vs: CHF 132.- (frais de port et d'emballage compris).

Gemmi, 2.4.99 ©K. Agten

Balthazar, Republic V, Republic IX et Trubel

Lâché en 1989, le premier était vu quasi quotidiennement dans le Val de Bagnes jusqu'en 1993 pour disparaître subitement du jour au lendemain; le second a connu la triste destinée que l'on sait; le troisième a subitement et mystérieusement délaissé le Val Triqueut à fin janvier 1998; enfin, Trubel, six ans en 1999, le seul oiseau cantonné en Valais depuis le tir de Republic V, n'a plus été vu à Loèche-les-bains, son bastion, depuis le jour de Pâques 1999... Quelques jours auparavant Klaus Agten avait encore eu la chance de tirer son portrait. On redoute le pire: collision avec un câble, avalanche ou coup de feu malencontreux? A quand un marquage avec balise Argos (émetteurs radio pour le suivi par satellite) permettant de tracer au mieux la destinée des Gypaètes?

Un couple de Gypaète aux Dents du Midi ?

Le 8 septembre 1999, lors d'un contrôle de routine, R. Arlettaz a eu la chance d'observer trois Gypaètes en même temps. L'un d'eux était Crystal,
lâché en Haute-Savoie en 1998. Les deux autres individus arboraient une livrée adulte ou quasiment adulte. On a un certain temps pensé à la formation d'un nouveau couple dans le secteur... Mais un des deux adultes put être photographié; l'étude du plumage a

Trubel (littéralement le «charivari», du nom du Trubelstock, une montagne des environs), c'est le nom qui avait été donné au Gypaète vivant dans la région de Loèche-les-Bains. Il s'agissait selon toute vraisemblance d'Argentera, une femelle lâchée en 1993 dans le Mercantour et qui fréquentait le Valais depuis 1994. Après la perte de Republic V, Trubel était devenu le Gypaète de tous les espoirs pour le Valais... Mais l'oiseau est certainement mort à l'heure qu'il est.

Assignat, la femelle du premier couple reproducteur dans les Alpes depuis plus d'un siècle, surprise sur les contreforts de la Tour Sallière, à 37 km de chez elle! Y a-t-elle été attirée par la trentaine de cadavres de moutons tués par deux chiens? Lâchée en 1990, Assignat a donné naissance à trois jeunes jusqu'ici: Phoenix Alp Action (1997), Dominique (1998) et Rhône-Alpes (1999). L'un ou l'autre ont déjà visité le Valais.

Emosson, 8.9.99 ©R. Arlettaz

démontré qu'il s'agissait d'Assignat, la femelle du couple nichant dans le massif du Bargy. Ce couple fréquenterait par conséquent un domaine vital bien plus vaste que ce que l'on croyait jusqu'ici!

Bilan des observations en 1999

Au moins 9 Gypaètes différents ont été observés en Valais en 1999 (jusqu'à fin novembre), ce qui représente un record jamais atteint jusqu'ici. Les observations proviennent pour la plupart de la région comprise entre les Dents de Morcles et Loèche-les-Bains, mais il y a aussi toute une série d'observations provenant de la région des Dents du Midi (frontière franco-suisse). Par contre le nombre absolu d'observations enregistrées a baissé en raison notamment de la disparition de Trubel.

Après le tir de Republic V, tous nos espoirs s'étaient reportés sur Trubel, seul oiseau adulte survivant en Valais. Depuis sa mystérieuse disparition, nous n'avons eu connaissance que de rares observations de subadultes et d'adultes dans le canton, en dehors du massif des Dents du Midi – Emosson. Actuellement, il est quasi certain qu'aucun adulte n'est cantonné sur territoire valaisan. Republic XI et Crystal ont été observés régulièrement en Valais entre la fin de l'hiver 1998/1999 et l'automne 1999. Un ou deux immatures non marqués (probablement Phoenix ou Dominique, Haute Savoie, 1997 et 1998) ont également été vus voire filmés. Gildo et Veronika (Parc National suisse, 1998 et 1999) ont aussi été observés plusieurs fois; enfin Vernante (Mercantour 1998) a pu être photographié à deux reprises dans le Haut-Valais.

Le cas Republic V

Le chasseur qui a abattu Republic V, ainsi que le garde auxiliaire qui l'accompagnait, ont été condamnés à des peines très légères: 10 jours d'emprisonnement avec un sursis de deux ans pour le «flingueur», accompagnés d'une petite année de retrait de permis, et aucune amende. Le garde a, quant à lui, écopé de trois jours de prison avec sursis pendant deux ans... Pour la petite histoire, nos deux gaillards ont essayé de tuer le gypaète blessé par la grenaille en tentant de l'étouffer avec le pied... Quelques heures plus tard, l'oiseau abandonné à son sort déambulait sur le pâturage où il fut découvert par des promeneurs alémaniques. Moralité de l'histoire: sur territoire valaisan, il est plus coûteux de braconner le gibier le plus commun de Suisse, le chevreuil, que l'oiseau le plus rare des Alpes! Voilà qui ne devrait pas contribuer à dissuader certains

Photo montage: ce qu'a dû voir le chasseur au moment où il a mis en joue Republic V. Confusion avec un aigle, a-t-il prétendu!

de lever leur fusil sur un oiseau aussi confiant et curieux que le Gypaète, carton facile s'il en est!

La presse nous apprend toutefois qu'un arrangement a été passé entre le braconnier et l'Etat, portant sur le versement d'un montant de CHF 20'000.– au Fonds de repeuplement du Service de la chasse. Consulté sur la question lors de l'Assemblée annuelle de la Société suisse de biologie de la Faune, qui s'est tenue en mai dernier à Sion sous les auspices de fauna•vs, M. le Conseiller d'Etat Jean-René Fournier a fait la promesse que cette somme serait prochainement ristournée à la Fondation Pro Bartgeier.

Enfin, consciente de l'effet désastreux de cet acte de braconnage pour l'image des chasseurs valaisans, la Fédération valaisanne des sociétés de chasse a parrainé le lâcher d'un Gypaète barbu en 1998 au Parc National suisse. Baptisé «Diana Valais», cet oiseau fréquente surtout l'Autriche à l'heure qu'il est.

Republic V, quelques heures après le stupide coup de feu qui lui fut fatal, photographiée par un couple de promeneurs alémaniques.

Montana, 4.11.97 ©B. Flury

Succès pour l'action Gilliard !

Souvenez-vous, au printemps 1998, la maison de vins Gilliard, à Sion, lançait une campagne de récolte de fonds en collaboration avec la Fondation pour la réintroduction du Gypaète dans les Alpes suisses, la Station ornithologique suisse de Sempach et le Réseau Gypaète Valais & Alpes romandes. On pouvait soit parrainer un oiseau, soit acheter la cuvée spéciale Gypaète. Cette opération a rapporté plus de CHF 40'000.– net, montant qui a été versé à la Fondation Pro Bartgeier, dont le siège est à Zernez. C'est grâce à l'argent de cette campagne que les prospections ont pu être intensifiées en Valais. Il est toujours possible d'acheter du vin à l'effigie du Gypaète (027 329 89 29) ou de parrainer un oiseau (027 456 88 56).

Partenariat Réseau Gypaète Valais et Service de la chasse

Ces deux instances ont récemment signé un contrat de collaboration visant à un échange régulier d'information sur la présence de Gypaètes dans le canton. L'objectif est de localiser au mieux les oiseaux se cantonnant en Valais afin de prendre les mesures de protection adéquates qui s'imposent, le cas échéant.

Réseau Gypaète Valais & Alpes romandes
Centre Nature
CH– 3970 Salquenen
Tel 027 456 88 56 Fax 456 88 58
gypaetus@bluewin.ch

Signalez vos observations !

Loup et estivage ovin

A quoi ressemblera l'estivage ovin dans les Alpes valaisannes d'ici une vingtaine d'années si le loup s'installe dans le canton? La cohabitation entre loup et mouton est-elle vraiment possible?

De telles interrogations apparaissent bien sûr en filigrane du projet national de prévention lancé le 1er avril 1999 en Valais, sous l'égide du programme KORA (Coordination grands prédateurs) de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage. Les méthodes de protection proposées aujourd'hui en Suisse s'appuient sur trois piliers: chiens et ânes de protection, et clôtures. Ainsi, une vingtaine de chiens et autant d'ânes ont déjà été placés chez des éleveurs valaisans par les responsables du projet.

Mais quelle est l'efficacité réelle de ces mesures de protection? En raison des conditions actuelles de l'élevage des moutons dans les Alpes, il n'est pas si simple de trouver la bonne solution. L'extrême dispersion des troupeaux sur l'alpe et l'absence de gardiennage représentent une véritable aubaine pour tout prédateur en vadrouille. En effet, même les chiens et les ânes de protection les mieux entraînés restent inefficaces s'ils ne sont pas coordonnés par un berger, ou si les moutons sont dispersés.

L'avenir de l'élevage du petit bétail ne peut, semble-t-il, faire l'économie du recours au berger. En effet, lui seul, avec le concours des chiens, est à même de maintenir la cohésion et la dispersion adéquate des troupeaux. Bien sûr, l'idéal serait que la profession de berger regagne les lettres de noblesse qui furent les siennes, que cette activité exigente, qui occupe pratiquement à plein temps, soit revalorisée. Est-ce là une utopie hors de prix? L'avenir nous le dira. Actuellement, dans la pratique, les préposés à la protection des troupeaux en sont plutôt à identifier des secteurs prioritaires (secteurs à risque) où les bergers vont bientôt s'avérer indispensables. Une démarche pragmatique et constructive qui peut à terme s'assurer le soutien de la population et des autorités. Car le noeud du problème est et restera le berger.

Peter Oggier, Niedergampel

Chiot de berger des Pyrénées élevé parmi les moutons.

Loup: mise au point

Plus de loups que l'on pense!

Le 21 janvier 1999, M. Gustav Oggier, sculpteur domicilié à Turtmann, observait un loup, en compagnie d'une collègue, dans le fond du Turtmanntal. Alerté, fauna•vs s'est rendu sur place pour inspecter les traces de plus près. Il a ainsi été possible de suivre une piste, sur plusieurs centaines de mètres dans la neige, avant qu'elle ne se perde dans la rocaille où la neige avait fondu... A la même époque, l'Office fédéral de l'environnement annonçait avec grand fracas qu'il n'y avait plus de loup dans le canton! Moralité: quelle est la probabilité de détecter un loup qui ne fait pas du mouton son plat de résistance quotidien? En d'autres termes, combien peut-il y avoir de loups en Valais qui s'en prennent avant tout au gibier, passant ainsi inaperçus? A l'époque des faits, il y en avait en tout cas un qui sévissait dans la discrétion...

Piste de loup photographiée dans le Turtmanntal... Peu après que le loup de Reckingen fut abattu et que le loup du Simplon ait été écrasé par un chasse-neige, il y avait encore au moins un individu qui se baladait dans le canton: celui qui a ensuite sévi dans le Val d'Hérens ? Encore un autre ?

©R. Arlettaz

Il n'y a pas que le loup qui revienne naturellement

Le lecteur de la presse quotidienne peut avoir l'impression que seul le loup, parmi les espèces de la grande faune, reprend du terrain. Cette vision réductrice donne bien sûr de l'eau au moulin de tous ceux qui défendent la thèse unique de son retour clandestin. Mais qui se préoccupe par exemple du retour du Faucon pèlerin, dont on ne comptait guère plus que trois ou quatre couples en Valais au début des années 70, contre près de 20 aujourd'hui? Or, plusieurs espèces recolonisent progressivement, par leurs propres moyens, leurs anciens bastions. En ce qui concerne le Valais, on peut mentionner le Hibou grand-duc, l'Aigle royal, l'Autour des palombes ou l'Epervier, pour ne citer que des rapaces; or, aucun d'entre eux n'a jamais fait l'objet de lâchers dans le canton.

Promenons-nous dans les bois...

A maintes reprises, fauna•vs a été interrogée sur le danger que représente le loup pour l'homme. En effet, certaines personnes semblent être effrayées à l'idée de se promener dans des forêts potentiellement habitées par le loup, par exemple dans le Val d'Hérens ou dans l'Entremont. Il faut rappeler que le loup qui nous revient d'Italie est de taille relativement modeste et qu'il se méfie de l'homme comme de la peste en raison de siècles sinon de millénaires de persécution. Le loup, comme le lynx d'ailleurs, ne représente pas une menace pour l'être humain. La crainte analogue, alimentée par les milieux hostiles aux prédateurs, qui sévissait lors du retour du lynx dans notre canton s'est d'ailleurs révélée totalement infondée: même la baisse annoncée de la fréquentation touristique ne s'est pas produite! Pourtant le lynx semble relativement bien établi chez nous (voir page 16) malgré le braconnage dont il est victime. Evidemment, les inepties proférées dans les médias au sujet du loup par certaines personnes en mal de sensations fortes n'ont guère contribué à rassurer l'opinion publique... Ainsi a-t-on entendu certains, sur les ondes de la Radio suisse romande, conseiller «de ne plus sortir librement la nuit, de ne pas sortir seul, de ne pas passer d'un village à l'autre tout seul la nuit, etc.» Volonté délibérée de désinformation ou méconnaissance de la biologie de l'espèce? On est en droit de s'interroger...

Un loup planain?

«Planain», c'est par ce vocable que les habitants des grandes vallées latérales appellent ceux qui vivent dans la plaine du Rhône. En lisant le NF du 1er décembre 1999, on apprend que le loup d'Evolène «va bientôt descendre en plaine, comme le loup du Simplon l'an dernier»... Une prédiction en valant une autre, il nous paraît plus sage d'admettre que notre loup ira dans les zones d'hivernage des chevreuils, cerfs et autres chamois... donc certainement pas en plaine où le gibier de tout poil est devenu rarissime.

Loup du Val d'Hérens: la position de fauna•vs

Suite à la décision de tirer ou capturer le loup d'Evolène, en cas de récidive, fauna•vs a fait parvenir le texte suivant aux médias.

«Soucieuse de protéger la grande faune, fauna•vs a pris connaissance, avec une satisfaction mitigée, de l'accord conclu entre l'Office fédéral de la protection de l'environnement, des forêts et du paysage, et l'Etat du Valais et a fait part de son point de vue au Gouvernement valaisan. En effet, aux termes de cet accord, le canton a reçu compétence d'abattre le loup d'Evolène à partir du 31 janvier 2000, si une nouvelle attaque de moutons devait se produire.

Fauna•vs se réjouit de constater que, malgré l'intense émotion liée à ce sujet, l'administration fédérale ne considère pas la gestion des grands prédateurs comme un tabou absolu et que le canton du Valais opte pour une démarche dans la transparence.

Fauna•vs considère que c'est la seule approche capable d'apaiser les passions et espère éviter ainsi soit les tensions observées dans les Alpes françaises, soit l'hypocrisie italienne où la protection intégrale n'empêche pas un braconnage systématique.

Fauna•vs rappelle que, selon les recherches les plus récentes, au moins sept meutes de loups produisent annuellement une quinzaine de jeunes canidés dans les Alpes du sud, entre la Méditerranée et le Gran Paradiso. Les indivi-dus arrivés en Valais depuis 1996 ne sont que les éclaireurs d'une expansion en cours. Dans ce contexte, la capture ou l'abattage du loup du Val d'Hérens ne constitue qu'une solution transitoire et ponctuelle; elle devrait permettre de gagner un peu de temps pour organiser une meilleure protection des troupeaux, tant il est vrai que le dédommagement ne saurait représenter à lui seul une solution acceptable. Fauna•vs espère que le délai effectif de capture (jusqu'à la sortie des moutons au printemps prochain) soit réellement mis à profit pour réussir cette opération difficile. Fauna•vs insiste pour que le loup capturé soit muni d'une balise Argos, dans l'optique d'un suivi par satellite. Ceci permettrait de réduire le travail de repérage, d'élargir la zone de suivi (au cas où le loup quitterait le Valais central) et d'informer les éleveurs, via des sites internet consultables à domicile ou dans les communes, afin de faciliter la protection des troupeaux.

Pour le futur, fauna•vs insiste pour que le «groupe loup», constitué en mars 1999 par le Conseil d'Etat Valaisan, soit enfin réuni en vue de définir – sans urgence, ni passion – des recommandations concrètes et réfléchies permettant de protéger efficacement les troupeaux, de réduire les dégâts et de tirer parti touristiquement de ce retour.»

Maître Rossini perd le la

Interviewé par le Courrier et Diana Chasse Nature, M. Stéphane Rossini, nouveau conseiller national valaisan, chasseur passionné, a cautionné la thèse du retour clandestin du loup. Nous publions ici la réponse spontanée que lui a adressée notre président.

«Cher Monsieur,

J'ai lu avec intérêt votre interview dans le Courrier de samedi passé. Je partage certainement une bonne partie de vos points de vue sur notre société (y compris les questions écologistes), toutefois je pense que vous abandonnez quelque peu singulièrement votre esprit (je dirais même devoir) de réserve habituel («les choses sont complexes, ne les sur-simplifions pas», ce sont bien là les propos que l'on vous prête) lorsque vous parlez des prédateurs...

Or, vous êtes non seulement chasseur, mais surtout chercheur, scientifique (votre cursus me l'indique). Vous devriez ainsi, plus que tout autre à mon sens, accepter que certaines personnes cherchent la vérité dans le domaine de la nature et de la faune, comme vous le faites dans votre propre sphère d'activité je présume. Ma branche, l'écologie (n'est pas synonyme d'écologisme!), est une science au même titre que la socio-

logie. Est-elle encore trop jeune pour que tant de personnes se sentent compétentes en la matière?

Le retour de la grande faune est un processus complexe et chaque espèce a son histoire propre. Le danger est grand de faire l'amalgame entre les efforts de réintroduction et les retours naturels, car il est vrai que certaines espèces ont été relâchées (lynx, gypaète) tandis que d'autres reviennent naturellement (loup jusqu'à preuve du contraire, grand-duc, faucon pèlerin, etc.). Le lynx a été réintroduit en toute légalité dans notre pays (OW, NE, etc.). Toutefois, en parallèle, il y a eu incontestablement des lâchers clandestins, peut-être d'ailleurs en Valais. Vous admettrez toutefois que comparaison n'est pas raison et que ce qui s'est passé avec le lynx n'est pas *sua sponte* et *de facto* extrapolable au loup...

L'idéal à mon sens serait que vous adoptiez la même attitude vis-à-vis de nos compétences et de notre travail que nous le faisons à votre égard lorsque vous traitez d'affaires sociales. Si tout le monde faisait preuve d'humilité envers les activités et compétences des autres acteurs sociaux, la vie serait certainement beaucoup plus simple pour tous.

En vous exprimant comme vous l'avez fait, vous portez à bout de bras certaines rumeurs (on pourrait au minimum exiger le renversement du fardeau de la preuve lorsque l'on parle de lâchers de loup...) et je le déplore amèrement de la part de quelqu'un avec un tel niveau de formation et avec de telles qualités humaines.

Malheureusement, il semble devenu de bon aloi de balayer d'un revers de manche les édifices que d'autres essayent tant bien que mal de construire pour une société plus harmonieuse, ce qui passe immanquablement – vous en conviendrez certainement puisque vous êtes un scientifique – par une forte dose d'objectivité lorsque l'on contemple et discourt sur le réel (réalisme politique) (...).»

La preuve par la génétique

En 1995-96, lors de la polémique sur le fauve de l'Entremont, j'ai vite compris que seule une analyse génétique de crottes ou de poils permettrait de couper cours aux rumeurs sur d'éventuels lâchers clandestins de loups. De plus, en 1995, j'avais visité à trois reprises le zoo des Marécottes, avec ma fille alors âgée de trois ans, et m'étais étonné de voir l'enclos des loups en perpétuelle réparation: la «bête» s'en était-elle échappée?

Je savais que des crottes de canidés avaient été récoltées par les zoologues du KORA sur le théâtre d'un forfait dans l'Entremont. J'écrivis donc à la tenancière du zoo des Marécottes pour lui demander l'autorisation de prélever des poils ou des crottes dans son parc. La propriétaire ne donna jamais suite à ma requête, ce qui ne fit qu'accroître ma suspicion. Un beau matin, munis d'une canne à pêche, nous partîmes, avec Jean-Marc Pillet, à la pêche aux crottes... Comme le zoo dispose hors saison d'une caisse d'entrée automatique et qu'on peut le visiter sans surveillance, la pêche fut miraculeuse...

En accord avec les spécialistes du KORA, tous ces échantillons furent alors envoyés à Grenoble pour une analyse génétique. A posteriori, je m'étonne encore à quel point j'ai pu succomber à l'autosuggestion et porter à bout de bras une hypothèse aussi éloignée de la vérité: en effet, selon les analyses, le ou les loups de l'Entremont appartenai(en)t sans équivoque à la lignée italo-française! Ces résultats disculpaient par ailleurs totalement le zoo des Marécottes dont les loups sont vraisemblablement d'origine nord-américaine. Il fallait donc admettre que le loup, en progression constante depuis quelques années, avait déjà atteint les Alpes nord-occidentales! Depuis, toutes les analyses génétiques effectuées à partir de tissus ou crottes en provenance du Valais ont démontré la même parenté.

Las, ce qui était une preuve tangible pour les scientifiques fut loin de faire l'unanimité auprès du public. En fait, l'irrationnel allait rapidement reprendre le dessus: «L'origine génétique a beau être claire, cela ne représente pas pour autant une preuve d'un acheminement naturel...» Logique et imparable! Ainsi, dans certains cercles, l'hypothèse du lâcher aura toujours la priorité sur le retour naturel. Au vu du succès sans cesse renouvelé des rumeurs d'héliportage de vipères, il ne faut pas espérer rétablir la sérénité en ce qui concerne le loup. Trop de personnes ont intérêt à brandir ces arguments pour dénigrer les «écolos», pour justifier le braconnage (à réintroduction illégale, tir illicite, n'est-ce pas?) ou pour excuser leur peur stupide des serpents ou leurs angoisses dignes du Petit chaperon rouge. L'hypothèse des lâchers clandestins existe partout où le loup reprend du terrain... et partout où existent des vipères!

Raphaël Arlettaz

Le loup en Valais

Dès sa fondation, fauna•vs a pris position sur le retour du loup et a esquissé une ligne d'action pour maîtriser les problèmes qui en résultent. Si autant d'énergie a été investie à son sujet – il n'y a pour s'en convaincre qu'à regarder la place qu'il occupe dans ce seul fascicule! – c'est que ce grand carnivore présente un enjeu symbolique qui dépasse la seule protection d'une espèce de la faune sauvage. En effet, l'attitude de notre société face au loup reflète en définitive notre perception de la faune sauvage dans sa globalité. Ainsi, les mesures qui seront consenties pour la cohabitation avec ce redoutable carnivore révéleront notre capacité à tolérer la nature vraiment sauvage, qui vit et évolue hors de notre contrôle. A ce titre, le loup pose un véritable défi au monde occidental. A son contact, celui-ci est contraint de redéfinir sa relation à la nature, c'est-à-dire, en fin de compte, la place qu'*Homo sapiens* entend occuper au sein de la création, de la biosphère.

Bref historique

Le loup fut exterminé du canton vers 1850, par les armes à feu, le piège et le poison, au même titre que la plupart des autres représentants de la grande faune, prédateurs ou gibier. En 1947, le monstre du Valais, un loup vraisemblablement échappé de captivité – des analyses génétiques semblent indiquer une origine non européenne – défraie la chronique. Dès 1995, un ou plusieurs loups se manifestent dans l'Entremont, déchaînant les passions. Des analyses génétiques (ADN mitochondrial) de crottes trouvées sur les lieux d'une attaque attestent d'une origine italienne. Des dizaines de moutons sont tués. Un garde-chasse du secteur prétend a posteriori (1999) y avoir abattu un loup en 1992 déjà, mais rien n'étaie cette assertion. En 1998 et 1999, deux loups au moins (voir ci-dessus) séjournent dans le Haut-Valais, dans la région de Conches et du Simplon. Les deux périssent accidentellement (tir et accident de circulation), mais, à la même époque, la présence d'un troisième loup est attestée dans le Turtmanntal (voir page 7). En 1999, un loup au moins fait des dizaines de victimes parmi les moutons dans le Val d'Hérens et les régions avoisinantes.

Expansion des populations de loup

Le loup est en expansion en Amérique du Nord et dans toute l'Europe, tant dans le sud que dans les pays scandinaves et les pays de l'Est. En ce qui concerne le massif alpin, les premiers indices de présence sont relevés dès 1983 dans les Alpes ligures, au nord de Gênes, soit à moins de 180 km à vol d'oiseau du Grand-St-Bernard. En 1985, un loup est tiré à la frontière franco-italienne; en 1987, un loup est abattu dans les Alpes maritimes. En 1991, un individu est tiré près de Grenoble. Dès 1992, les indices de présence se font de plus en plus nombreux dans la région du Mercantour, située à 200 km de la frontière sud du Valais. Les loups y déciment les mouflons de Corse – qui sont des moutons domestiques retournés à l'état sauvage, et non une espèce de gibier à part entière – ce qui permet vraisemblablement une explosion démographique des loups. Dès lors, les contacts dans les zones septentrionales vont connaître un accroissement exponentiel. En 1997, on note déjà de la reproduction dans le Val di Susa, à 90 km du Grand-St-Bernard. En 1997 et 1998, l'espèce est présente en Haute-Maurienne (60 km du Gd-St-Bernard). En 1998, les dégâts aux troupeaux sont nombreux dans la région de Grenoble (Oisans, Belledone). En automne 1999, des recensements sur le versant italien des Alpes font état de la présence d'au moins trois, peut-être quatre meutes sédentarisées. L'une de ces meutes fréquente le val d'Orco (Valle di Locana), la vallée la plus australe du Parc national du Gran Paradiso. Selon Luigi Boitani, cela représente un total d'environ 40 à 50 loups vivant actuellement dans les Alpes occidentales, en France et en Italie. On peut estimer qu'au moins 10 loups par an quittent ces meutes à la recherche de nouveaux territoires. Il est clair que la recolonisation qui s'amorce en Valais s'inscrit dans cette dynamique.

Le retour du loup dans les Alpes

Les scientifiques s'accordent sur le scénario du retour naturel du loup dans les Alpes, en réponse à un meilleur statut de protection dans la péninsule et à la reconstitution des populations d'ongulés sauvages. A un faisceau d'indices suffisants et cohérents s'ajoute le constat que c'est l'hypothèse la plus simple et la plus convaincante.

L'explication alternative fait appel à l'existence de centres d'élevage secrets de loups de souche italienne, à des transports jusqu'à nos frontières et à des lâchers

© R. Hainard

clandestins. Un scénario alambiqué, auquel s'est récemment rajoutée une théorie pour le moins scabreuse: peu avant la chasse, les loups seraient recapturés par les «écolos», placés temporairement en lieu sûr pour être relâchés dans la nature une fois passée la menace du «coup de feu intempestif» !

Certains rêvent d'exterminer le loup comme nos ancêtres l'ont fait au 19ème siècle. Mais les conditions cadres ont changé:

- la protection du loup au sein de l'Union européenne et en Suisse a remplacé les primes d'antan qui équivalaient à plusieurs salaires mensuels; ceci devrait freiner la motivation au massacre;
- le loup trouve aujourd'hui des ongulés sauvages en abondance et n'est donc plus tributaire du seul bétail, ce qui réduit les risques de rencontre avec l'homme et ses fusils;
- l'omniprésence du mouton est diversément appréciée car il cause des problèmes d'érosion, entraîne des pertes au niveau de la diversité floristique et transmet des maladies au gibier; une nouvelle politique d'élevage devrait par conséquent bientôt être mise en place.

Ce prédateur va coloniser en priorité les régions riches en ongulés sauvages. Suivant les reliefs montagneux, il a déjà manifesté sa puissance colonisatrice jusque dans le Jura et les Vosges. Dans ce contexte, il est illusoire de prétendre maintenir des ilôts vierges de loups en Valais, en tout cas tant que les conditions écologiques et légales qui prévalent actuellement persisteront. Pour fauna•vs, il ne s'agit donc ni de viser l'éradication du loup ni de mettre ce super prédateur sur un piédestal. Il faut plutôt envisager son retour sous l'angle de la gestion et, pourquoi pas, de l'exploitation touristique.

N'en déplaise à tous ceux qui prétendent que «le loup n'a pas son biotope chez nous», vu l'effectif actuel des ongulés sauvages en Valais, le plafond de tolérance socio-économique risque bien d'être atteint avant les limites écologiques...

Aspect social

Selon un sondage réalisé par l'Office fédéral des forêts, de l'environnement et du paysage, 57% des Suisses sont favorables au retour du loup; 35% y sont par contre opposés. Ce magnifique animal fascine principalement les citadins. Les opposants se recensent essentiellement parmi:

- les éleveurs de petit bétail;
- les chasseurs qui voient en lui un concurrent;
- les personnes mal renseignées, que sa présence effraie.

Aspect économique

Activité de loisir d'un petit nombre de citoyens, la chasse a vu sa fonction économique remplacée par un but de gestion de la faune sauvage et de conservation des écosystèmes. Dans ce nouveau concept légal, le loup n'est plus considéré comme un problème. La majorité des chasseurs suisses s'est d'ailleurs prononcée en faveur de son retour naturel. Seuls quelques fous de la gâchette, soucieux de rentabiliser à tout prix leur permis, peuvent y voir une source de conflit majeur.

Par contre, l'impact sur le petit bétail est un aspect extrêmement critique car il remet radicalement en cause les structures actuelles de l'élevage ovin. Si les dégâts aux troupeaux peuvent être dédommagés par la Confédération jusqu'à une concurrence de 50% des pertes effectives, la prise en charge du solde incombe aux cantons ou à d'autres collectivités. Malgré tout, il reste que, pour l'éleveur, le seul dédommagement, tout indispensable qu'il soit, ne constitute pas une solution valable et suffisante: des mesures préventives s'imposent.

L'élevage du petit bétail en Suisse

1. Situation générale

A la fin des années 90, on dénombrait environ 450'000 moutons dans notre pays; ce chiffre est proche de l'effectif qui existait vers 1860. Par contre, il n'y a que 55'000 chèvres en Suisse aujourd'hui, contre 420'000 au milieu du 19ème siècle. Depuis 1930, le cheptel suisse d'ovins a plus que doublé; celui du Valais a triplé (25'000 vers 1935, 80'000 aujourd'hui). L'essentiel du cheptel vit en zone de montagne. Les ovins et la chèvre «à cou noir» du Haut-Valais sont élevés essentiellement pour la viande. En Suisse, 66% des éleveurs d'ovins ne sont pas des agriculteurs ou exercent une activité agricole accessoire. Cette proportion est de 85% en Valais. Dans notre canton, 74% des exploitations ovines (environ 1700) ne vivent que du mouton. Le Valais et les Grisons abritent 30% du cheptel ovin suisse. L'élevage ovin valaisan comprend à la fois des exploitations comptant les plus grands troupeaux rencontrés en Suisse, mais aussi une multitude de petits propriétaires, en particulier en ce qui concerne les moutons «à nez noir».

2. Structure de l'élevage ovin

Le gardiennage des troupeaux n'existe pas en Valais, tandis que dans les Grisons on rencontre des bergers ayant à charge de gigantesques troupeaux (2000 têtes). 50% de la viande d'agneau consommée en Suisse est indigène. Les contributions agricoles à l'élevage du mouton sont nombreuses: subventions selon la taille du cheptel, la surface de l'exploitation, son relief, la durée de l'estivage, voire le gardiennage. Les paiements directs agricoles peuvent atteindre CHF 200 à 560.–/mouton x an selon les régions et les contraintes. Ces contributions financières ont joué un rôle central dans l'explosion de l'élevage ovin au cours des dernières décennies, celui-ci ayant supplanté l'élevage bovin, plus exigeant du point de vue de la maintenance.

3. Structure de l'élevage caprin

En Valais, la chèvre «à cou noir» est élevée avant tout pour perpétuer une tradition. Contrairement aux chèvres tessinoises qui sont traites, les chèvres haut-valaisannes servent essentiellement à la production de viande. En été, ces chèvres vivent sur les hauts pâturages escarpés et ne sont pas gardées. Chez nous, leur statut s'apparente donc à celui des moutons.

4. Mortalité sur l'alpe

On estime qu'environ 4% du cheptel alpé disparaît suite à des maladies, des chutes, des ravines, etc. En Suisse, cela représente environ 10'000 ovins par année. Il apparaît donc clairement que la mortalité imputable au loup fait, toutes proportions gardées, beaucoup parler d'elle. Dans la région du Mercantour, on estime les pertes dues au loup à moins de 1% du cheptel, pour une mortalité naturelle de 3-4%. Reste que la mortalité causée par le loup n'est pas distribuée dans l'espace de façon homogène. L'éleveur touché subit un préjudice énorme, concentré dans le temps et l'espace. C'est ce qui rend la mortalité causée par le loup si spectaculaire.

5. Contexte écologique

L'absence de gardiennage des troupeaux peut entraîner un surpâturage car les troupeaux ont tendance à se concentrer localement et n'exploitent pas les alpages de façon homogène. Dans certains cas, ceci peut entraîner un appauvrissement floristique voire des cas d'érosion. Le pâturage constitue a contrario une méthode permettant de lutter contre l'embuissonnement et le reboisement naturel de certains milieux cultivés marginaux.

Les moutons peuvent transmettre au gibier certaines maladies (kératoconjonctivite, mycoplasmes, etc.). Par ailleurs, ils concurrencent redoutablement les ongulés sauvages, en particulier le chamois et le bouquetin, en ce qui concerne l'exploitation des herbages.

Buts de fauna•vs

La Société valaisanne de biologie de la faune souhaite:

- permettre au loup, élément de notre patrimoine naturel et culturel, de vivre chez nous en harmonie avec un bon fonctionnement des écosystèmes et de l'économie humaine;
- mettre à disposition de la collectivité des outils scientifiques (radiotracking, balises Argos, méthodes de protection des troupeaux, etc.) pour soutenir une gestion conforme au contexte socio-économique régional;
- développer l'exploitation touristique du loup (parc à loups, recherche de traces, howling, observation visuelle, voire à terme exploitation cynégétique...).

Alors que Alpes constituent le dernier bastion de nature sauvage au coeur de l'Europe et que le Valais vit principalement du tourisme, il serait désolant de laisser les régions périurbaines (cf. le projet de parc à loups du Chasseral) exploiter seules cette nouvelle ressource. Les milieux touristiques devraient s'inspirer des exemples nord-américains où l'on sait que la récente arrivée des loups au Parc national du Yellowstone (USA) génère une plus-value annuelle estimée à $ 42 millions. Inversement, la menace d'un boycott du tourisme en Alaska a poussé le gouvernement local a revenir sur sa décision d'abattre les loups pour éviter une perte sèche de l'ordre de $ 85 millions...

Moyens d'action proposés

1. Information

Le retour du loup a fait resurgir certaines phobies ancestrales que l'on croyait appartenir aux contes et légendes populaires. Disproportionnées et irrationnelles, ces craintes reposent sur une perception mythique de l'animal. Il est curieux de noter que ces mythes n'existent pas dans les régions encore habitées par le loup. Fauna•vs estime très important de contribuer aux échanges d'idées et aux débats sur ce thème, dans une ambiance rationnelle.

2. Communication entre les groupes d'intérêt

Fauna•vs rappellera sans cesse deux notions essentielles: premièrement, le retour du loup est un processus naturel (il ne s'agit pas de réintroduction); deuxièmement, l'espèce est légalement protégée. Par souci de pragmatisme, fauna•vs envisage le problème loup dans une perspective strictement populationnelle et fonctionnelle, en évitant toute approche émotionnelle focalisée sur la destinée individuelle. Enfin, il est indispensable que les acteurs locaux soient impliqués dans la politique de suivi et, le cas

échéant, de gestion. Seule une politique totalement transparente est viable à long terme.

3. Politique de gestion

Les jeunes loups nord-américains qui quittent leur meute natale se déplacent, en moyenne, à 150-250 km, avec un déplacement record de 886 km à vol d'oiseau, en quelques semaines, pour une jeune louve. On imagine aisément ce que cela représente à l'échelle de la Suisse.

En principe, la dispersion se fait statistiquement dans toutes les directions, mais en Europe, la forte urbanisation des plaines canalise les loups dans les reliefs, c'est-à-dire dans les régions les moins peuplées et les plus giboyeuses. Il ne faut donc pas s'étonner de voir la progression du loup suivre les chaînes alpine et jurassienne, et débouler sur le Valais plutôt qu'à Zurich.

Au début, l'installation se fera de façon plus ou moins aléatoire, mais toujours dans les zones riches en ongulés sauvages ou domestiques. Petit à petit, les espaces vacants devraient se combler...

On peut risquer des pronostics. Selon les données obtenues par radiopistage, une meute de quatre à six loups vit sur un territoire de 200 à 500 km^2, en fonction du contexte. Quant aux ressources alimentaires, on estime qu'il faut une centaine de cerfs pour faire vivre un loup. A supposer que 40% du territoire valaisan (2000 km^2) soient favorables au loup, cela donne une fourchette de quatre à dix meutes, ou 16 à 60 loups. En considérant le seul cheptel des cerfs (environ 3000 dans le canton), on obtient une trentaine de loups. Aux cerfs, il convient bien sûr d'ajouter les chamois, chevreuils ou autres sangliers qui constituent également des proies propices...

Dans le Montana (USA), la stratégie qui prévoyait des zones à loups couvrant une superficie de 800 x 200 km (16'000 km^2, soit trois fois la surface du Valais), est en passe d'être remplacée par une gestion ponctuelle lorsque surviennent des problèmes majeurs. Il faut en effet garder à l'esprit qu'une population de loups peut se maintenir et même poursuivre sa progression avec un prélèvement annuel de l'ordre du tiers de son effectif...

Dans ces conditions, plutôt que de prévoir des plans irréalistes basés sur des connaissances lacunaires ou des idées préconçues, tirons parti de ces expériences pour démarrer dans la bonne direction: il est illusoire de vouloir s'évertuer à maintenir des loups hors des secteurs qui répondent à leurs besoins.

Selon fauna•vs, la gestion d'une population de loups et sa mise en valeur doit permettre l'exploitation pastorale et la poursuite de la chasse aux ongulés.

Ce double objectif suppose une action basée sur des données précises quant aux effectifs, aux besoins et aux mouvements des loups. Il nécessite la refonte du système d'élevage ovin, notamment avec la réintroduction du gardiennage et, dans une phase transitoire, la mise en place d'une politique de dédommagement rapide et généreuse (100% des frais pour dégât de loup authentifié; 75% pour dégât de loup hypothétique dans un secteur où la présence de loups est attestée; 0% pour tout dégât de chien authentifié); deuxièmement, la définition préalable de seuils de tolérance (nombre de moutons tués par unité de temps et de surface) eu égard aux déprédations.

A terme, un équilibre devra être trouvé sur la base de critères intégrant l'état des populations de loups, le niveau des dégâts, l'intérêt touristique, et le taux de prélèvement possible, sous réserve bien sûr de situations particulières nécessitant des interventions ponctuelles.

4. La recherche comme outil de gestion

Tôt ou tard, il faudra bien admettre que l'on ne peut faire l'économie ni de la prévention des dégâts (voir page 6) ni de la recherche scientifique. En ce qui concerne ce second aspect, les éleveurs se rendront d'ailleurs rapidement compte des avantages que peuvent leur procurer les techniques les plus récentes. Nous pensons d'une part aux analyses génétiques, d'autre part au suivi radiotélémétrique.

Le recours systématique aux analyses d'ADN permet d'identifier, sur la base de simples crottes ou de poils, le responsable de dégâts aux troupeaux, en distinguant non seulement les chiens des loups, mais également les loups «franco-italiens» de loups issus d'élevage. Dans le cadre de la politique de dédommagement prônée par fauna•vs, cet aspect est important. Notons que de telles analyses sont aujourd'hui effetuées de façon routinière au Laboratorie de biologie de la conservation de l'Université de Lausanne.

Le marquage d'au moins un individu par meute au moyen d'un collier radio-émetteur de type balise Argos permettrait un suivi permanent par satellite, à moindre coût par rapport au suivi radiotélémétrique conventionnel qui est très gourmand en frais de personnel et

en déplacements. Par rapport aux buts visés, ce système présente de surcroît des atouts non négligeables:

- données sur la localisation spatiale et les déplacements des loups qui seraient accessibles aux éleveurs, en tout temps et quasi instantanément, via internet (consultation à domicile ou dans la vitrine d'un lieu public); ceci permettrait de renforcer les mesures de prévention temporairement et localement en cas de nécessité;
- récolte de données précises sur l'impact des loups sur le gibier et le bétail;
- élimination plus aisée d'un loup ayant outrepassé les seuils de tolérance;
- possibilité d'exploiter cette information à des fins touristiques: organisation de séances de howling, de recherche de traces, d'observations, etc.

Malgré les risques encourus par un système d'information aussi ouvert – on songe évidemment au braconnage! – fauna•vs pense que les avantages d'une politique totalement transparente devraient nettement contrebalancer les inévitables inconvénients. Gardons à l'esprit que l'on doit se préoccuper avant tout de la persistence d'une population de loups et non se focaliser sur les seules destinées individuelles.

Le suivi des loups présents depuis peu en Valais a bien débuté avec le travail de deux biologistes du Service de la chasse. Ce travail passif de récolte d'indices doit cependant être complété par un suivi plus technique au moyen du radiopistage.

Dans l'ensemble, le cadre d'action semble bien plus favorable que lors du retour du lynx, mais les enjeux agricoles sont aussi d'une toute autre nature!

Le comité de fauna•vs

Fauna•vs & la chasse

Fauna•vs reconnaît l'héritage culturel et historique que représente la chasse et approuve fondamentalement l'utilisation cynégétique des espèces de gibier les plus abondantes. La référence systématique à une activité traditionnelle ne saurait pour autant légitimer la chasse. Pour que la chasse trouve sa justification, encore faut-il:

- qu'elle soit sensée et réponde aux critères du développement durable;
- que le planification cynégétique tienne compte des connaissances les plus récentes sur la biologie de la faune;
- que la formation de base et la formation continue des chasseurs soit conçue de telle manière que ces derniers assimilent les principes mêmes de l'écologie.

Une chasse de bon sens implique bien entendu que tout gibier abattu soit exploité. Le tir de gibier en vue de réduire des effectifs jugés surnuméraires n'a de sens que lorsqu'une analyse circonstanciée des faits démontre que le tir est la seule alternative envisageable. Une chasse est conforme aux principes du développement durable si, malgré les interventions cynégétiques, les effectifs de gibier ne sont affectés, à long terme, ni quantitativement ni qualitativement, et que l'aire occupée par les espèces ne rétrécit pas. La chasse doit par ailleurs respecter l'organisation spatiale, la structure sociale ainsi que la pyramide des âges des espèces gibier. La planification de la chasse repose essentiellement sur

- la délimitation d'unités territoriales de gestion;
- le recensement du cheptel;
- l'estimation des dégâts dus au gibier;
- la définition des objectifs du plan de tir;
- le règlement de chasse;
- l'analyse de ses effets.

(Suite en page 18)

La structure de l'élevage du «nez noir», une race de mouton que l'on ne rencontre que dans le Haut-Valais, est très particulière: une myriade de petits éleveurs possèdent de très petits troupeaux comptant quelques individus ou quelques dizaines d'individus.

Les Marécottes, ©R. Arlettaz

Sur le front de la prospection

Lynx

Depuis son lancement, fauna•vs a récolté une vingtaine d'observations de lynx dignes de foi dans le canton. Un score honorable en un peu plus d'une année. Ne manquez pas de nous appeler, ou plus simplement de nous faire parvenir vos fiches d'observation. La couverture neigeuse de cet hiver offre des conditions idéales pour l'observation des traces, profitez-en! D'ici deux à trois ans, nous pourrons vous présenter une synthèse des observations reçues et établir un premier bilan sur la répartition actuelle du félin en Valais. Confrontées aux données récoltées par le Service de la chasse ou le programme grands carnivores, ces données nous permettront de mieux apprécier la situation de l'espèce dans le canton.

Hibou grand-duc

Après les recherches menées tambour battant par plus de 20 passionnés en 1998, une nouvelle campagne de prospection est agendée pour la fin de l'hiver et le printemps 2000 dans le Haut-Valais; le but est de visiter tous les sites potentiels du canton. Plusieurs ornithologues hauts-valaisans se sont déjà mobilisés pour cette tâche. Toute personne intéressée peut participer aux recherches de terrain, qui ont en principe lieu au crépuscule, les vendredi, samedi ou dimanche soirs. Pour tout contact: Station ornithologique suisse, antenne valaisanne, 3970 Salquenen (027 456 88 56; aves.vs@bluewin.ch).

Alors que seuls cinq sites présentaient des signes d'occupation entre 1970 et 1985, les recensements en équipe effectués entre 1986 et 1989 ont permis de localiser huit couples cantonnés et des indices de présence dans trois autres sites. Toutes ces informations provenaient du Valais central au sens large, soit d'une région située entre le Val de Bagnes et Viège. Dès le début des années 1990, l'espèce a colonisé de nouveaux secteurs, en particulier dans la basse plaine du Rhône. Il faut toutefois déplorer l'abandon soudain de certains sites traditionnels restés inoccupés depuis, ainsi que plusieurs pertes d'adultes cantonnés, en particulier en raison d'électrocutions. En 1998-99, la population valaisanne pouvait être estimée à environ 12 couples cantonnés et quelques sites avec des indices de présence. Les données demeurent toutefois lacunaires pour de nombreux secteurs du Haut-Valais, comme par exemple la vallée de Conches, le Binntal, la région du Simplon ou les vallées des Vièges. On devrait en savoir un peu plus d'ici deux ans.

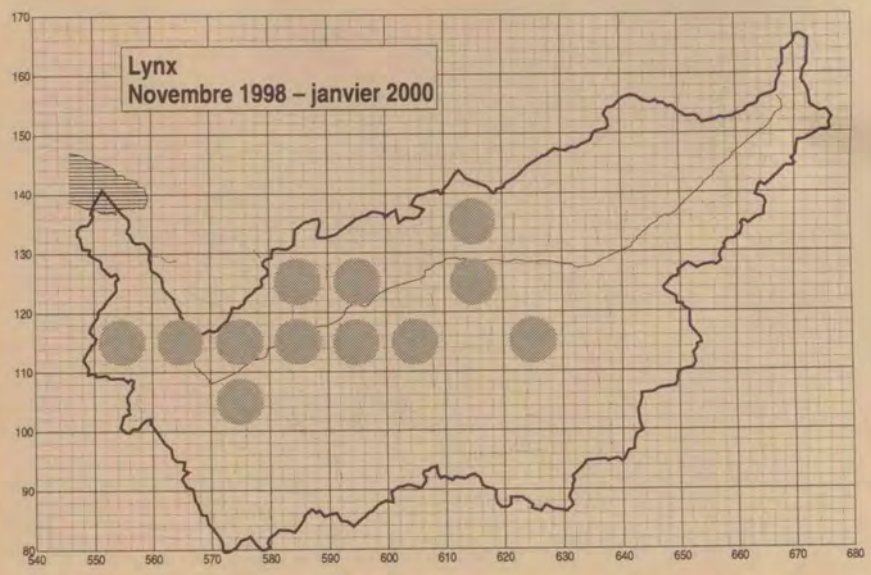

Quadrats de 100 km² pour lesquels au moins un indice sérieux de présence du lynx est parvenu à fauna•vs entre novembre 1998 et janvier 2000. Merci de nous signaler toute mention qui ne nous aurait pas été communiquée, ainsi que toute nouvelle observation dont vous avez eu vent! Utilisez à cet effet la fiche signalétique jointe à ce fascicule (page 19). Vous pouvez bien sûr aussi nous appeler par téléphone, nous envoyer un fax ou un e-mail (voir coordonnées en page 20).

Ayent, juin 1986 ©R. Arlettaz

L'agonie du Clou...

Quatre couples, c'est tout ce qu'il restait, en 1999, de la population jadis bien implantée en Valais du Petit-duc scops. Deux couples aux confins des communes de Grimisuat, Ayent et Arbaz, un couple de retour dans la région de Chermignon-Dessous, enfin un couple sur le plateau de Vex. L'origine de ce déclin? Très vraisemblablement la dégradation de l'habitat. Ainsi, dans le noyau central encore habité par une dizaine de couples dans les années 1980, les prairies naturelles (prairies maigres et mi-grasses) ont-elles fondu comme peau de chagrin (moins un tiers de la surface entre 1984 et 1999), tandis que la superficie des prairies artificielles a été multipliée par trois. C'est là le résultat d'une nouvelle cartographie effectuée en 1999 par Philippe Werner, botaniste d'Ollon/Chermignon, à l'instigation de la Station ornithologique suisse. La constitution de la NAT (Nature Agriculture Tourisme), au début des années 90, n'est malheureusement pas parvenue à juguler cette tendance. Sans prairies naturelles, pas de sauterelles, et sans sauterelles pas de Scops.

... et l'irrépressible retour de l'Aigle

Un recensement précis des Aigles du Valais central entre St-Maurice et Loèche et des sondages dans le reste du canton permettaient d'estimer la population valaisanne à 50 couples en 1994. En 1997, il a fallu revoir ce nombre à la hausse, suite à l'installation de deux nouveaux couples en Valais central et à la découverte de cinq autres couples révélés par une prospection plus complète du Haut-Valais – qui avaient probablement passé inaperçus. Enfin, l'été 1999 a vu l'installation d'un 58ème couple. Mais rassurez-vous, les marmottes et les chamois se portent toujours bien !

Crave à bec rouge

Depuis la disparition du couple de craves nichant au château de Tarasp, dans les Grisons, le Valais représente le dernier refuge de cette espèce en Suisse. Une cinquantaine de couples, au moins, se reproduisent de part et d'autre du Rhône, entre Binn et Martigny. Si l'on compte les jeunes de l'année et quelques individus immatures, cela doit représenter environ 250 oiseaux.

A ce jour, on connait assez bien les zones d'hivernage des populations des vallées d'Entremont (20 individus en moyenne), d'Hérens (50) et de la rive droite en aval de Gampel (60). Mais où hivernent les craves d'Anniviers (10), des Vispertäler (80) et de toute la rive droite en amont du Lötschental (30)?

Si vous voulez nous aider à répondre à cet question, sachez que le crave est un insectivore qui recherche sa nourriture dans des espaces non boisés, peu enneigés (ventés !) et couverts d'une végétation rase. Cela peut aller de la prairie de fauche et du pâturage, à l'épaule rocheuse, ou au rebord d'un mur en terrasse, en passant par les pelouses steppiques. A vos jumelles!

L'Aigle royal est volontiers charognard, surtout en hiver. La carcasse de ce renard abattu à la chasse a aussi été visitée par Republic V, alors qu'il ne restait que la peau et les os.

©R. Arlettaz & St. Mettaz

Nouveautés

Station ornithologique valaisanne

C'est officiel, la Station ornithologique suisse (Sempach), premier institut de recherche sur la faune sauvage du pays, s'implante en Valais. C'est à Salquenen, carrefour linguistique et berceau faunistique s'il en est, que s'installe l'antenne valaisanne. Dans un premier temps, quatre postes de biologistes ont été créés pour lancer un programme de recherche appliquée à la conservation des espèces.

Station ornithologique suisse (Valais)
Centre Nature
3970 Salquenen
Tél 027 456 88 56 Fax 027 456 88 58
Email aves.vs@bluewin.ch

Voilà le loup!

C'est le titre d'un reportage vidéo réalisé par Andreas Moser, de la Télévision suisse alémanique, et dont l'adaptation française vient d'être terminée par fauna•vs, à la demande de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage. Une projection en avant-première a eu lieu à Sion le 18 novembre 1999, dans le cadre du débat sur le retour des grands prédateurs organisé par Forum Valais, où notre association fut représentée par Pierre-Alain Oggier. Bientôt sur vos écrans! Aussi disponible à notre adresse.

Un CD-Rom sur le loup

Jean-Marc Landry, membre de fauna•vs, édite un CD-Rom sur le loup. Richement illustré, attractif, bilingue français-allemand. Attention, il s'agit d'une version PC, utilisateurs Macintosh s'abstenir! Prix: CHF 50.- pour les membres de fauna•vs (sinon CHF 59.-) plus CHF 2.90 de frais de port et d'emballage. Commande: Jean-Marc Landry, 1927 Chemin-Dessus, Email: landry@vtx.ch.

Le Valais des chauves-souris

Canal 9 (L. Delaloye) et le Réseau chauves-souris Valais (R. Arlettaz, Ph. Christe et A. Sierro) viennent de terminer un reportage vidéo d'une durée d'environ 40 minutes sur les chauves-souris vivant en Valais. On y découvre l'écologie de ces mammifères fascinants par le biais d'une présentation des activités de recherche menées dans le canton. Les problèmes liés à la protection des chiroptères sont également abordés, ainsi que les actions d'information du grand public.

33 ans pour un Petit murin

Troite-trois ans, c'est l'âge canonique atteint par une chauve-souris recapturée en juillet 1999 dans les combles de l'église de Fully. Il s'agit d'un record de longévité à l'échelle européenne (record de 34 ans aux USA). Baguée dans la même église, en 1967, par Michel Desfayes, de Saillon, cette chauve-souris, un mâle de Petit murin *Myotis blythii*, n'avait jamais été contrôlée entre deux!

Fauna•vs & la chasse

(suite de la page 15)

Une planification bien pensée doit impérativement intégrer ces six éléments, dans cet ordre. Par ailleurs, un chasseur éduqué doit être capable de comprendre des notions telles que la structure fonctionnelle de la pyramide des âges, la mortalité compensatoire ou les systèmes prédateurs-proies. L'assimilation de ces notions lui permettra, par exemple, de comprendre pourquoi le jeune gibier peut être chassé, ou le rôle du lynx ou du loup.

Fauna•vs est convaincue que, dans une telle optique, la chasse a un avenir, même dans notre société toujours plus urbaine. Fauna•vs est prête à s'investir pour que la chasse perdure, par exemple en faisant en sorte que les chasseurs soient informés des connaissances scientifiques les plus récentes, ou en défendant une chasse bien pensée auprès du grand public.

Reinhard Schnidrig-Petrig

NOËL DESSIMOZ
TV HI-FI
Centre commercial Magro
1958 Uvrier/St-Léonard
027 203 13 23
Pour les membres de fauna•vs:
10% de réduction sur jumelles Swarowski et Leica, 15% sur Wega et Nikon

Espèce

- ❑ Lynx
- ❑ Loup
- ❑ Gypaète
- ❑ Hibou grand-duc
- ❑ Autre: .....

Type de contact

- ❑ Trace/plume
- ❑ Proie: espèce:.....
- ❑ Cri/chant
- ❑ Observation visuelle
- ❑ Animal blessé
- ❑ Cadavre
- ❑ Autre: .....

Observation

Date:.....

Heure: de.....à.....

Commune:.....

Lieu-dit:.....

Coordonnées: X:.....Y:.....Altitude:.....

Observateur

Nom:.....

Prénom:.....

Rue/CP:.....

Numéro postal:..... Domicile:.....

Pays:.....

Téléphone:.....Fax:.....

E-mail:.....

Détails au verso; év. joindre une copie de carte au 1:25'000

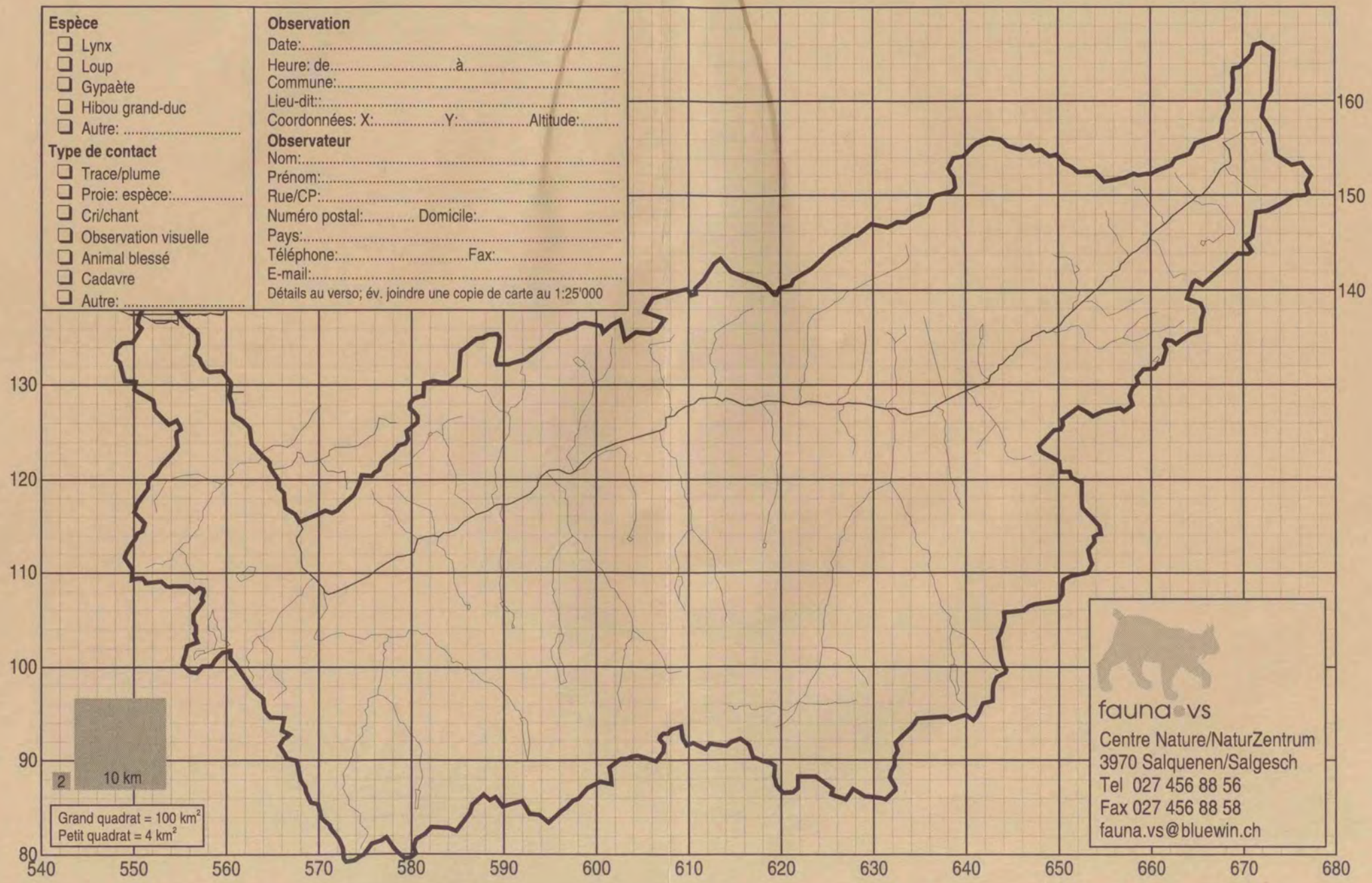

Ne restez pas seul avec un problème de chauve-souris !

Les spécialistes du Réseau chauves-souris Valais se tiennent à votre diposition: visite sur place, conseils d'aménagement, moyens de répulsion, etc.

• Antoine Sierro	Tél & fax	027 458 44 69
• Raphaël Arlettaz	Tél & fax	027 203 39 02
	Natel	079 637 51 76
• Réseau chauves-souris Valais Centre Nature CH–3970 Salquenen	Tél	027 456 88 56
	Fax	027 456 88 58
	chiroptera@bluewin.ch	

En cas d'intervention ponctuelle, les frais sont pris en charge par le Service cantonal des forêts et du paysage et l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage. Les expertises plus conséquentes, par exemple en cas de rénovation, peuvent faire l'objet de subventions *ad hoc*.

Impressum

Fauna•vs **info** est le bulletin d'information de la Société valaisanne de biologie de la faune (également feuille de liaison du Réseau Gypaète Valais & Alpes romandes et du Réseau chauves-souris Valais). Parution irrégulière. Rédaction: le comité de Fauna•vs: R. Arlettaz, P. Oggier, P. A. Oggier, R. Perraudin, J. M. Pillet, B. Posse et R. Schnidrig. Réalisation, maquette et composition: Raphaël Arlettaz. Conseiller informatique: Gianni Pante, GPIL, Martigny. Tirage: 2000 exemplaires en français; 1000 en allemand. Impression: Callygraphy, Sion

Fauna•vs **info**
Centre Nature
CH–3970 Salquenen/Salgesch
Tél 027 456 88 56
Fax 027 456 88 58
Email fauna.vs@bluewin.ch

Bulletin d'adhésion

Je désirerais faire partie de fauna•vs en tant que:

❒ membre ordinaire (CHF 50.-/an)
❒ membre collectif (CHF 50.-/an); préciser si c'est à titre —>
❒ membre soutien (CHF 100.-/an)
❒ familial ou ❒ institutionnel

❒ je suis étudiant, je suis demandeur d'emploi ou j'ai moins de 25 ans (fournir une attestation SVP) et désire bénéficier de la «réduction junior» (50% sur les cotisations membre ordinaire ou soutien; cocher la case correspondante ci-dessus SVP!).

❒ j'ai déjà reçu la documentation sur fauna•vs (programme d'activité, statuts, bulletin de versement)
❒ je ne dispose pas encore de la documentation de base sur fauna•vs; veuillez SVP me la faire parvenir (programme, statuts, bulletin de versement, etc.)

Nom: Prénom:

Sexe: ❒ masculin ❒ féminin

Institution:

Rue ou case postale: No:

Code postal: Localité:

Retourner à: Fauna•vs, Centre Nature, 3970 Salquenen (fax: 027 456 88 58). Fauna•vs **info** est envoyé gratuitement aux membres.